ARRONDISSEMENT

Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 07/06/2024

Publié le

ID: 007-210701165-20240606-DEL28_2024-DE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 06 JUIN 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le jeudi 6 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHIER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 31 mai 2024

<u>Présents</u>: MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc.

Excusé et procuration : M VERNET David à M DURAND Gérald

Secrétaire de Séance : MME BRUNEL Isabelle

N° 28/2024

DISPOSITIF DE RETENUE AU QUARTIER LE MALPAS NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la société AXIMUM reste sur la tarification telle que proposée en octobre 2023.

Le Maire rappelle le devis d'un montant de 9 900 € HT soit 11 880 € TTC.

Suite à la participation financière de la DIR du Massif Central, il a lieu de mettre à jour le plan de financement de la manière suivante :

Dépenses en € HT		Recettes en €		
AXIMUM	9 900	Département « Atout Ruralité »	24.4%	2 420
		DIR Massif-Central	55.6%	5 500
		Commune (fonds propres)	20%	1 980
TOTAL	9 900		TOTAL	9 900

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter une aide auprès du Département selon le plan de financement ci-dessus.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire :

- à solliciter un subvention auprès du Département

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme. Le Maire, Jean-Yves PONTHIER